

K/47/6

P. X. Lamiens
de du Pasquage

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

DE LA CITÉ DE MONTREAL

REVUE OFFICIELLE ET MENSUELLE DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

1re ANNÉE

MONTREAL, 10 AVRIL 1891

NUMÉRO 1

NOTRE BULLETIN.

Il est d'usage, en fondant un journal, de formuler sa profession de foi, de tracer la ligne de conduite qu'il propose de tenir: nous le ferons brièvement et clairement. Le *Bulletin* est publié dans le but de tenir tous les membres de la Société des Artisans canadiens-français au courant des progrès de notre association. Ils y trouveront donc tous les renseignements et les avis qui les concernent, et n'auront pas besoin de les chercher ailleurs. Nous traiterons les questions économiques et sociales; mais nous nous abstenons toujours d'y introduire des considérations politiques. Les questions ouvrières ne seront pas débattues dans notre *Bulletin*. Nous nous bornerons à promouvoir les intérêts des sociétés de bienfaisance en général, et surtout ceux de notre belle société des artisans canadiens-français.

Nous recevrons avec reconnaissance toute communication, rapport, compte-rendu, statistique concernant les succursales de la société ainsi que tout article d'un intérêt général pour les membres, pourvu toujours, que cet article reçoive l'approbation du bureau général de direction.

Aussitôt que la refonte de règlements aura reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil, nous en commencerons la publication périodique dans nos colonnes, de sorte que les membres qui voudront conserver la série complète du *Bulletin* pourront y trouver en tout temps les renseignements dont ils auront besoin.

Le prix de l'abonnement au *Bulletin* est fixé à 25cts par année; mais tout membre qui est en règle avec la société, c'est-à-dire qui a payé ses contributions mensuelles et ses

contributions mortuaires, peut considérer son abonnement comme payé.

Nous expédions le *Bulletin* à tous nos membres, d'après l'adresse que nous avons dans nos livres et qui a dû être donnée par le membre lui-même. Ceux qui ont changé de domicile, ou qui ne recevraient pas le présent numéro sont priés d'en donner avis sans délai, et leur adresse sera rectifiée.

Des Sociétés de Secours Mutuels

CARACTÈRE DE CES SOCIÉTÉS

Avec ce premier numéro, nous commençons une étude économique et historique sur les sociétés de secours mutuels, en général. Nos lecteurs, qui apprécient chaque jour davantage les bienfaits de la *Société des Artisans*, liront sans doute avec intérêt des considérations sur les principes qui ont servi de base à la fondation de cette belle association, comme de toutes les sociétés similaires. Il devra aussi leur paraître instructif de remonter à l'origine de ces institutions et d'en suivre la marche, les progrès et aussi les *déviation*s.

Les sociétés de secours mutuels sont destinées à protéger les personnes qui ont un revenu restreint, qui ne peuvent économiser assez pour parer à toutes les éventualités de la vie, contre certaines de ces éventualités qui, en les privant de leurs ressources habituelles, compromettent tout-à-coup soit leur propre existence, soit celle de leur famille.

Au moyen de cotisations périodiques, elles créent un capital qui, en restant la propriété indivise de tous les membres, sert à soulager celui que vient atteindre l'une de ces éventualités, la maladie par exemple.

On a dit que le caractère de ces sociétés est de combiner deux idées qui, trop souvent apparaissent en complète oppo-

sition, l'assistance et la prévoyance, le secours reçu et la dignité personnelle; il nous semble plus vrai de dire que leur principe, qui est l'assurance, est précisément contraire à ce qu'on entend ordinairement par assistance.

Cette assistance, en effet, n'est pas facultative; elle est affaire de justice, non de charité, si l'on donne à ce dernier mot le sens d'aumône, car il va sans dire que dans toute bonne société catholique, comme la nôtre, la charité chrétienne, bien entendue, doit être la base de l'association.

Des sociétés de secours mutuels où intervient la charité, ou, à proprement parler, l'aumône organisée, ne méritent plus le titre qu'elles portent. La mutualité, reconnue impuissante, y fait place à une certaine forme de l'assistance; c'est l'assistance s'appliquant à encourager et à récompenser les efforts que fait le travailleur pour s'aider lui-même.

Le premier et le plus grand défaut de l'intervention de l'assistance dans les sociétés de secours mutuels, c'est de laisser penser aux travailleurs qu'avec les seules ressources de leurs salaires, ils sont dans l'impossibilité absolue de se prémunir eux-mêmes contre toutes les éventualités de la vie, quoique souvent rien ne justifie une pareille supposition.

Il faut que l'ouvrier apprenne à compter lui-même, sur son travail, sur son économie; qu'il mette son orgueil et sa gloire à secouer le joug de la misère. Ce serait détruire en lui le plus grand des mobiles qui le poussent à la prévoyance, que de lui inspirer la pensée qu'il devra son bien-être à d'autres qu'à lui-même.

L'organisation des sociétés de secours mutuels n'aurait besoin d'aucune règle, si elles ne prenaient aucun engagement vis-à-vis de leurs membres, et si elles pouvaient limiter leurs secours aux ressources dont elles disposent; mais il n'en est pas ainsi. Il y a réellement contrat; et comme chaque membre ne fait acte d'adhésion à une société de secours mutuels que pour être efficacement soutenu contre les éventualités qu'il prévoit, ces institutions ne peuvent être considérées comme des établissements de charité: ce sont de vraies assurances mutuelles. Leur organisation serait donc vicieuse si, avec l'épargne de tous, il arrivait que les uns fussent secourus et que l'argent vint à manquer pour soulager les autres.

Il faut, pour qu'elles remplissent leur mission, qu'elles soient organisées de telle sorte que l'exécution des clauses du contrat soit assurée en faveur de tous ceux qui le souscrivent et en remplissent les conditions: il faut qu'elles ne s'engagent jamais au delà du possible, afin de donner à tous leurs membres la certitude morale qu'ils trouveront au jour du besoin, l'appui qu'ils recherchent.

Quel que soit le point de vue auquel on se place pour apprécier l'institution des sociétés de secours mutuels, l'utilité s'en manifeste aussitôt avec beaucoup de clarté.

Le soulagement matériel est d'abord évident; il résulte du but même que les sociétés proposent; l'avantage intellectuel est produit par la nécessité où se trouvent les sociétaires de discuter leurs intérêts, et de suivre avec soin les détails d'une administration un peu compliquée. Quant aux bienfaits moraux, qui ne les apercevraient, en réfléchissant à toutes les vertus dont elles exigent l'application, et à la crainte que doit éprouver chaque sociétaire de perdre son droit à l'estime et au respect de ses collègues par une conduite indélicate?

L'association de secours mutuels, c'est la prévoyance, l'épargne devenues collectives, combinées avec la solidarité, soutenues par l'idée de l'obligation contractée; c'est l'honneur corporatif venant au secours de l'intérêt privé, l'ennoblissant, imposant la persévérance à ses efforts. On voit tout de suite l'importance que présente le développement de ces sociétés.

Les sociétés de secours mutuels doivent être respectées dans leur liberté. Elles doivent être libres de se former, de

s'administrer, de se dissoudre; mais en les incorporant, en leur attribuant la qualité de personnes civiles, pouvant non-seulement agir en justice, mais recevoir des dons et legs, qualité qu'il dépend de lui accorder ou de refuser, l'Etat peut se réserver la faculté de réviser leurs statuts, dès lors tenir la main à ce que ces statuts soient équitables, bien conçus, à l'abri de toute fraude. Il leur épargne ainsi, comme il le fait pour toutes les sociétés d'assurance, beaucoup d'erreurs dommageables, qui tiennent, chez les organisateurs de ces sociétés, au défaut d'expérience et de connaissance de lois.

Par exemple, il a été reconnu que les sociétés qui ne se bornent pas à pourvoir à la maladie, aux infirmités accidentelles et au paiement de l'assurance à la mort du membre, mais qui veulent pourvoir aux infirmités de l'âge et tendent ainsi à se convertir en caisses de retraites, sont exposées à des insuffisances prochaines et même parfois à des banqueroutes.

Il a été reconnu encore que celles qui seraient formées en vue de chômages sont aussi impuissantes, et de plus dangereuses. Il suffirait effectivement d'une crise industrielle tant soit peu intense pour mettre toutes ces caisses en déficit, car aucune d'elles n'aurait les ressources nécessaires pour nourrir la plupart de ses membres pendant un ou deux mois d'inaction.

(A continuer.)

Notre Fondateur.

Le premier devoir qui s'impose à tout homme et à toute société, c'est la reconnaissance; à ce titre, il convient que la Société des Artisans canadiens français de la cité de Montréal, par l'entremise de son journal officiel, paie son tribut d'hommage à ceux qui l'ont fondée et placée sur la voie du progrès: nous commencerons par notre fondateur.

Mr. Louis Archambault, comme la plupart des artisans canadiens, a reçu de ses parents une constitution robuste et l'amour du travail. A ces deux qualités essentielles, il faut en ajouter deux autres qui caractérisent notre fondateur: un jugement sain et une volonté ferme d'arriver au but qu'il se propose.

Mr. Archambault est né à L'Assomption, le 7 Mars 1828; ses premières années furent employées, sous la conduite de son père, à la culture de la terre. A quinze ans il commença le commerce du bois (menuiserie et charpenterie) dans lequel il a su s'élever au premier rang; les édifices qu'il a construits, en tout ou en partie, tant à la ville qu'à la campagne, sont nombreux;—son œuvre capitale est la construction de l'Académie commerciale du Plateau, dirigée par son frère.

A son arrivée à Montréal, en 1863, Mr. Archambault comprit immédiatement l'importance des sociétés de secours mutuels, pour la classe ouvrière, c'est pourquoi il travailla de toutes ses forces au développement et au succès de la Société des Menuisiers et Charpentiers qui le nomma son président en 1865, il accepta cette charge pendant trois ans, à la satisfaction de tous: mais cette belle société, comme tant d'autres qui ne s'adressent qu'à une classe de personnes, n'a pu se maintenir, elle cessait d'exister en 1874.

Cet échec, loin de le décourager, engagea Mr. Archambault à travailler immédiatement à la fondation d'une nouvelle société ayant pour but principal la protection des artisans et aussi toutes les autres classes de la société qui comprennent l'importance de ces sortes d'associations. Voilà pourquoi, au jour des assemblées générales, on voit l'homme de profession, le marchand, l'industriel, à côté de l'humble artisan, donnant l'exemple d'une confraternité toute chrétienne et vraiment admirable.

En 1875, la nouvelle association était fondée, et, l'année

Rapport du Bureau de Direction.

MONTREAL, 12 Mars 1891.

Aux membres de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.

MESSIEURS — Le bureau de direction a l'honneur de vous soumettre son rapport semestriel, concernant la société en général et principalement touchant leur administration du semestre finissant le 31 décembre 1890.

Au mois de septembre dernier, nous vous annonçons, suivant le rapport finissant au 31 juillet 1890, que la société comptait un total de membres actifs de 4274, dont 3266 à Montréal, 311 à Québec, 200 à Lévis, 116 à Trois-Rivières, 248 à St-Hyacinthe, 55 à St-Jean et 78 à Sorel, tandis qu'à présent, c'est-à-dire au 31 décembre 1890, le montant total était de 4918, ainsi réparti : 3684 à Montréal, 397 à Québec, 220 à Lévis, 142 à Trois-Rivières, 307 à St-Hyacinthe, 76 à St-Jean et 92 à Sorel, ce qui fait une augmentation de 644. (AUGMENTATION A MONTRÉAL 418 ET AUGMENTATION DANS LES SUCCURSALES, 226).

Nous avons eu 816 demandes d'admission. Sur ce nombre 644 nouveaux membres ont été admis et nous avons actuellement 100 applications qui ne sont pas encore réglées, mais devront l'être sous peu.

Nous avons rayé 53 membres pour arriérés; il est regrettable de constater qu'un grand nombre de membres négligent continuellement de payer leurs redevances, plusieurs pendant ce semestre ont ainsi perdu les secours qu'ils auraient dû recevoir.

Nous avons eu 207 malades auxquels nous avons payé des bénéfices au montant de \$4441.97 à Montréal et dans les succursales.

Nous avons eu le regret d'enregistrer durant l'exercice de ce semestre, les décès de 10 de nos confrères, savoir:

| | | | |
|---------------------|-------------------------|---------------|--------|
| Paul Deschambeault, | décédé le 7 Sept. 1890, | contribution, | 25cts. |
| Naz. Bourgouin, | " 23 Août " | " " | 25 |
| F. Chenard, | " 19 Sept. " | " " | 25 |
| I. Mercier, | " 8 Oct. " | " " | 25 |
| B. Delisle, | " 14 Oct. " | " " | 25 |
| A. Lecault, | " 20 Oct. " | " " | 25 |
| B. Guilbault, | " 21 Nov. " | " " | 25 |
| Alex. Desève, Jr., | " 4 Déc. " | " " | 25 |
| Mich. Provençal, | " 11 Déc. " | " " | 20 |
| Elz. Bouthiller, | " 30 Déc. " | " " | 20 |

Nous avons un fonds de réserve de \$18047.59, et le surplus au crédit de la société est de \$45898.22, y compris le fonds de réserve.

Nous avons quatre prêts d'argent, c'est-à-dire au 31 dec. 1890 nous n'en avions que trois, savoir : aux Révérendes Sœurs des SS Noms de Jésus et Marie, \$18000.00 à 5% d'intérêt, à la fabrique de St-Rémi, P. Q., \$6000.00 à 5 1/2% d'intérêt, à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford, \$10000.00 à 5% d'intérêt, et depuis le 31 dec. 1890 nous avons prêté à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford \$6000.00 à 5%, en sus des \$10000.00, ce qui leur fait une somme totale de \$16000.00 à 5%, à la fabrique de Ste-Barbe, \$1000.00 à 6% d'intérêt, (Total des prêts, \$41000.00). Ces prêts donnent un revenu annuel de \$2090.00 d'intérêt.

Vous constaterez par le rapport financier que les succursales sont dans un état des plus florissants, leur valeur collective au 31 juillet 1890 était de \$4902.25, et au 31 dec. 1890 elle était de \$5991.86. Nous avons reçu des surplus de Québec \$856.98, de Lévis \$593.48, de Trois-Rivières \$347.57, le St-Hyacinthe \$604.86; les autres succursales étant trop récemment établies, nous n'avons rien reçu d'elles.

Si vous considérez que ce rapport n'est que pour cinq mois, nous espérons que vous le trouverez satisfaisant.

Le tout humblement soumis.

LE BUREAU DE DIRECTION.

suivante, elle obtenait son existence légale par un acte de la Législature de la province, sanctionné le 28 décembre 1876.

A partir de cette date, la société fonctionna régulièrement, mais, comme toutes les grandes œuvres, elle fut envahie par toutes sortes de difficultés, dont la principale fut la crise commerciale de 1875. Sans l'énergique persévérance du fondateur et des premiers adhérents, la nouvelle société aurait certainement cessé d'exister : pour comprendre toute la force de cette assertion, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le nombre des membres qui sont venus grossir les rangs de la Société d'année en année.

De 1875 à 1884, 103 membres seulement étaient inscrits dans les livres.

En 1885, Mr. Archambault qui présidait la Société depuis la fondation, dut abandonner la présidence pour cause d'absence de la ville.

La Société a eu la bonne fortune de rencontrer un homme énergique dans la personne de Mr. J. Lamarche, qui a présidé la Société avec tant de succès et d'intelligence, depuis 1885 jusqu'au 12 mars 1891. Les chiffres suivants en sont la preuve la plus évidente,

| | |
|--------------------------|--------------|
| 1885..... | 144 membres. |
| 1886..... | 210 " |
| 1887..... | 314 " |
| 1888..... | 676 " |
| 1889..... | 1551 " |
| 1890..... | 3322 " |
| Au 1er Janvier 1891..... | 4918 " |

Il est à remarquer que cette Société qui a 16 d'existence n'a eu jusqu'aux dernières élections que deux présidents actifs; le premier a planté la vigne en bonne terre et le second l'a fait fructifier au centuple.

M. Lamarche, ayant annoncé à la dernière assemblée semestrielle que ses affaires personnelles absorbaient tout son temps, et qu'il se voyait dans la nécessité de se retirer de la présidence, il fallut songer à le remplacer. Quel homme avait plus dignement occuper le fauteuil présidentiel que celui qui pendant six années avait fait partie du bureau de direction et avait été le bras droit du président? Aussi les directeurs n'hésitèrent pas à proclamer Mr. J. A. Brault président de notre Société. Le zèle, l'énergie et le dévouement déployés par Mr. Brault lorsqu'il était vice-président sont une garantie que la Société, sous la nouvelle administration, continuera à marcher à pas de géant dans la voie du progrès.

AVIS IMPORTANT

Sur le grand nombre des membres de la société, il arrive souvent que plusieurs portent les mêmes noms et prénoms. Ce qui est de nature à créer des erreurs plus ou moins graves. Les membres sont donc priés, dans toutes leurs correspondances avec la société, soit pour demandes de bénéfices ou tout autre objet, d'écrire, immédiatement après leur signature le Numéro de leur livret. Exemple: Jos. Gauthier No. 1294.

NOS REGLEMENTS

Un grand nombre de membres n'ont pu se procurer la constitution et les règlements de la société. Ces règlements tels qu'amendés et refondus au mois de décembre dernier sont sous presse. Une copie en a été envoyée au lieutenant-gouverneur en conseil, pour approbation. L'acquéreur de réception de M. Jos Boivin, Ass. Secrétaire provincial, date du 23 Mars 1891.

Aussitôt que ces règlements auront reçu la sanction demandée ils seront distribués aux membres.

Une communication de St-Hyacinthe et plusieurs autres renseignements importants sont forcément remis au prochain numéro.

RAPPORT FINANCIER
ETAT SEMI-ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1890
Recettes du 31 Juillet au 31 Décembre 1890

| | MONTREAL. | | SUCCURSALES. | | TOTAL. | |
|--------------------------------|-----------|----|--------------|----|----------|----|
| | | | | | | |
| Cotisation mensuelle..... | 8,368 | .. | 2,071 | 50 | \$11,339 | 50 |
| Droits d'entrée..... | 1,881 | .. | 1,276 | .. | 3,157 | — |
| Intérêts divers..... | 536 | 93 | 1 | 88 | 538 | 81 |
| Billets recevables..... | 55 | .. | 45 | .. | 100 | .. |
| Contribution mortuaire..... | 8,925 | 02 | | .. | 8,925 | 02 |
| Certificats d'admission..... | 68 | 55 | 39 | 45 | 108 | .. |
| Certificats de médecins..... | 549 | .. | 275 | .. | 824 | .. |
| Insignes de membres..... | 8 | 10 | | .. | 8 | 10 |
| Commission sur collection..... | 68 | 34 | | .. | 68 | 34 |
| Effets de bureau..... | | .. | 50 | .. | 50 | .. |
| | 20,459 | 94 | 4,658 | 83 | 25,118 | 77 |

Déboursés du 31 Juillet au 31 Décembre 1890

| | MONTREAL. | | SUCCURSALES. | | TOTAL. | |
|--|-----------|----|--------------|----|----------|------|
| | | | | | | |
| Collection mortuaire..... | \$6,813 | .. | \$.... | .. | \$6,813 | .. |
| Allocations aux malades..... | 3,572 | 55 | 869 | 42 | 4,441 | 97 |
| Médecins externes..... | 549 | .. | 291 | .. | 840 | .. |
| Effets de bureau..... | | .. | 85 | 73 | 25 | 73 |
| Commission sur collection..... | 45 | 72 | | .. | 45 | 72 |
| Estampilles, cartes-poste, etc..... | 95 | 80 | 99 | 47 | 195 | 27 |
| Loyer à divers..... | 30 | .. | 60 | 50 | 90 | 50 |
| Annonces diverses..... | 207 | 56 | 67 | .. | 274 | 56 |
| Compagnie du gaz..... | 41 | 98 | | .. | 41 | 98 |
| Salaire à divers..... | 630 | 36 | 80 | 50 | 710 | 86 |
| Dépenses diverses..... | 10 | .. | 144 | 69 | 154 | 69 |
| Papeterie..... | 205 | 90 | | .. | 205 | 90 |
| Entretien de la salle..... | 56 | .. | | .. | 56 | .. |
| Inspection de succursales..... | 8 | 25 | | .. | 8 | 25 |
| Visites aux malades..... | 24 | .. | | .. | 24 | .. |
| | \$12,290 | 12 | \$1,638 | 31 | \$13,928 | 43 |
| | | | | | \$13,928 | -43- |
| Excédent des recettes sur les déboursés..... | | | | | \$11,190 | 34 |

ACTIF

| | | | | | | |
|--|---------|----|----------|----|---------|----|
| Effets de bureau..... | \$1,442 | 06 | \$1,442 | 06 | | |
| Billets recevables..... | 29 | 68 | | | | |
| Insignes de membres..... | 172 | 80 | | | | |
| Certificats d'admission..... | 124 | 20 | | | | |
| | | | 326 | 68 | | |
| Dépôt Banque Jacques-Cartier, 4 p.c..... | 1,598 | 71 | \$38,155 | 09 | | |
| Dépôt Banque du Peuple, 4 p.c..... | 2,410 | 24 | | | | |
| Révérendes Soers J. M., 5 p.c..... | 18,000 | .. | | | | |
| Fabrique de St-Rémi, 5 1/2 p.c..... | 6,000 | .. | | | | |
| Fabrique de West Shefford, 5 p.c..... | 10,000 | .. | | | | |
| Balance caisse en mains..... | 146 | 14 | | | | |
| | | | | | 38,155 | 09 |
| Succursale St-Jean—Décès..... | 34 | 50 | | | \$3,773 | 33 |
| Prix d'entrées en souffrance..... | 33 | 15 | | | | |
| Caisse aux décès..... | 8 | .. | | | | |
| Cotisation mensuelle..... | 1,690 | 59 | | | | |
| Contributions aux décès..... | 2,007 | 18 | | | | |
| | | | 3,773 | 33 | | |
| Balance au crédit Succur. Québec..... | 1,413 | 35 | \$5,491 | 86 | | |
| “ “ Lévis..... | 1,271 | 27 | | | | |
| “ “ Trois-Rivières..... | 872 | 22 | | | | |
| “ “ St-Hyacinthe..... | 1,150 | 36 | | | | |
| “ “ St-Jean..... | 453 | 35 | | | | |
| “ “ Sorel..... | 331 | 31 | 5,491 | 86 | | |
| Avance, décès Elz. Bouthillier..... | | | 60 | .. | | |
| | | | \$49,249 | 02 | | |

PASSIF

| | | | | |
|--------------------------------------|-------|----|----------|----|
| Dû aux héritiers de | | | | |
| P. Deschambeault..... | \$250 | .. | \$2,500 | .. |
| F. Chenard..... | 250 | .. | | |
| I. Mercier..... | 750 | .. | | |
| B. Delisle..... | 500 | .. | | |
| A. Lecault..... | 750 | .. | | |
| | | | 2,500 | .. |
| Contribution mortuaire..... | 240 | 90 | \$45,898 | 22 |
| Contribution mensuelle..... | 609 | 90 | | |
| Balance au crédit de la Société..... | | | | |
| | | | 45,898 | 22 |
| | | | \$49,249 | 02 |

Il y a eu 816 membres proposés durant ce semestre.

“ 644 “ admis “
 “ 72 “ refusés “
 “ 53 “ rayés “
 “ 10 “ décédés “

Montant total des membres actifs au 31 décembre 1890, **4,918.**

Vérfié correct,
 F. HURTUBISE,
 O. DUFRESNE,
 A. FLEURY, } Censeurs.

J. ED. CLEMENT,
 Secrétaire-Trésorier-Général.

La
 princ
 procl
 La
 ants
 qui st
 neml

Rapport Semestriel des Censeurs.

MONTREAL, 12 Mars 1891.

50 *Chers membres de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.*

81 MESSIEURS,—Nous, censeurs soussignés, avons l'honneur
de vous soumettre notre rapport concernant les affaires de
la Société des Artisans Canadiens Français.

02 Nous avons minutieusement apuré les livres et les
comptes pour le dernier semestre qui ne comprend que 5
mois d'administration. Nous sommes heureux de constater
que la tenue des livres et la comptabilité en général sont
en parfait ordre et conformément à l'état qui vient de vous
être soumis par le secrétaire-trésorier.

77 Nous sommes heureux aussi de constater que M. le pré-
sident et MM. les membres du bureau de direction ont
suivi attentivement les affaires de la société et y ont
apporté beaucoup de dévouement et de zèle pour lesquels
nous devons leur être reconnaissants.

Nous devons aussi rendre un témoignage de bonne con-
duite et d'honorabilité à messieurs les comptables qui ont
su si bien remplir leurs engagements vis-à-vis les membres
de la société et le bureau de direction, ainsi que pour le
zèle qu'ils ont déployé dans l'exercice de leurs fonctions.

Il est ici de notre devoir, croyons-nous, d'attirer votre
attention sur les arrérages accumulés au montant de
\$3738,83. Dans l'intérêt de la société et pour vos intérêts
personnels, nous ne pouvons faire autrement que de vous
exhorter à diminuer ce montant d'arrérages autant que pos-
sible et nous conseillons à votre bureau de direction d'ex-
ercer toute la diligence et tous les moyens possibles afin
d'arriver à cette fin.

3- Nous allons maintenant faire quelques remarques sur les
affaires de la société. Nous relevons du rapport du secré-
taire-trésorier que le montant en argent disponible au 31
décembre dernier était de \$42,802.38 contre \$32,576.44 au
1^{er} juillet 1890, donnant un surplus de \$10,225.94 pour
4 l'administration des derniers 5 mois.

Nous constatons également que 4 de nos succursales de-
vront verser au bureau central, comme surplus du capital
autorisé par leur charte, un montant de \$2402 89.

Le montant au crédit du fonds de réserve de la Société,
arrêté au 31 décembre 1890, était de \$18,947.59 contre
\$14,972.28 qu'il était au 31 juillet 1890, donnant un surplus
de \$3975.31 pour le dernier exercice.

Le capital de la société, à la même date, était de \$45,898.22
contre \$36,995.33 au 31 juillet, étant un bénéfice de
\$8902.89 pour cinq mois d'administration.

Le tout humblement soumis.

Vos censeurs,

F. HURTUBISE,
OLIVIER DUFRESNE,
A. FLEURY.

BUREAU DE DIRECTION

La liste des officiers de la Société, tant pour le bureau
principal que pour les succursales, sera publiée dans le
prochain numéro.

CONTRIBUTION

La Société des Artisans n'est pas responsable des mon-
tants d'argent remis à certaines personnes d'une localité
qui se sont chargées de recevoir des contributions pour les
membres.

Notre fête patronale.

Dimanche prochain, le 12 Avril, courant, fête de la Sainte-
Famille, aura lieu la célébration de notre fête patronale, M.
l'Abbé J U Leclerc, curé de l'église Saint-Joseph, rue Rich-
mond, a bien voulu mettre son église à la disposition de la
société. Chaque section s'assemblera à 8 heures du matin
aux endroits suivants, pour, de là se rendre à la salle :

La section Est, coin des rues Visitation et Ste Catherine.

La section St Jean Baptiste, au marché St Jean Baptiste.

La section Ouest, coin des rues Notre Dame et Richmond.

Les sections réunies à la salle, partiront à 8.45 heures,
pour l'église où une messe solennelle sera chantée à 10 hrs.

La procession suivra l'itinéraire suivant: De la salle. No.
115 rue St-François-Xavier par les rues Notre Dame, St
Laurent, Craig, St Antoine, des Seigneurs, Notre Dame et
Richmond. Après la messe par les rues Richmond et Notre
Dame jusqu'à la salle.

*Les membres et les amis de la société qui demeurent sur
le parcours de la procession sont priés de décorer leurs rési-
dences.

NOTRE JOURNAL

Toute lettre, communication, correspondance, en un mot
tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du
journal, devra être adressé à J. G. W. McGown, directeur-
gérant du *Bulletin*.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS



DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

AVIS DE DÉCÈS.

DÉCÈS No. 52.

PARADIS. — En cette ville, M. A. Paradis, commis,
membre de notre société, est décédé le 22 mars 1891, à
l'âge de 48 ans. Admis membre de la société le 14 juin
1887. Contribution, 20 cts.

DÉCÈS No. 53.

BACON. — En cette ville, J. Wenceslas Bacon, fabri-
cant d'étampes, membre de notre société, est décédé le
28 mars 1891, à l'âge de 32 ans et 6 mois. Admis mem-
bre de la société le 30 avril 1889. Contribution, 20 cts.

DÉCÈS No. 54.

MONETTE. — En cette ville, Prosper Monette, boucher,
membre de notre société, est décédé le 30 mars 1891, à
l'âge de 28 ans et 6 mois. Admis membre de la société
le 23 décembre 1890. Contribution, 20 cts.

La contribution pour chacun de ces trois décès est
maintenant due et sera exigible le 10 mai 1891.

J. ED. CLÉMENT,
Sec. Trés. Général.

IN MEMORIAM



Il y a eu 51 décès depuis la fondation de la Société jusqu'au 11 Mars 1891

| No. d'ordre. | NOMS. | OCCUPATION. | DATE D'ENTRÉE. | DATE DU DÉCÈS. | Contributions. | Bénéfices payés aux ayant droit. |
|--------------|-------------------------------|---------------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------------------------|
| 1 | Jos. Chrétien..... | Tailleur..... | 13 Mai 1878 | 7 Avril 1880 | \$1 00 | \$ 47 00 |
| 2 | O. Mathieu..... | Cordonnier..... | 19 Déc. 1882 | 25 Mai 1883 | 1 00 | 97 00 |
| 3 | J. Bourbonnière..... | Ferblantier..... | 8 Nov. 1881 | 24 Sept. 1883 | 1 00 | 96 00 |
| 4 | T. Labelle..... | Menuisier..... | 4 Sept. 1877 | 2 Fév. 1884 | 1 00 | 100 00 |
| 5 | L. M. Froidevaux..... | Forgeron..... | 5 Août 1884 | 24 Fév. 1885 | 1 00 | 135 00 |
| 6 | C. Lejeunesse..... | Garde-magasin..... | 3 Juin 1879 | 6 Juillet 1885 | 1 00 | 156 00 |
| 7 | Philippe Laurent..... | Entrepreneur..... | 4 Sept. 1877 | 24 Nov. 1886 | 1 00 | 279 00 |
| 8 | A. Letourneau (Québec)..... | Boucher..... | 18 Mars 1884 | 3 Juin 1887 | 1 00 | 417 00 |
| 9 | Wm Moore..... | Contre-maitre..... | 26 Avril 1887 | 15 Juillet 1887 | 1 00 | 485 00 |
| 10 | A. Trudel..... | Boulangier..... | 7 Oct. 1884 | 29 Nov. 1887 | 1 00 | 620 00 |
| 11 | N. Richer..... | Cordonnier..... | 19 Juillet 1887 | 16 Fév. 1888 | 1 00 | 660 00 |
| 12 | Jos. Meunier..... | Charretier..... | 27 Mars 1888 | 24 Avril 1888 | 1 00 | 760 00 |
| 13 | Art. Lussier..... | Peintre..... | 13 Mars 1888 | 27 Mai 1888 | 1 00 | 856 00 |
| 14 | J. B. Ouimet..... | Cordonnier..... | 22 Fév. 1887 | 9 Déc. 1888 | 0 85 | 1000 00 |
| 15 | O. Monette..... | Forgeron..... | 28 Fév. 1888 | 26 Avril 1889 | 0 55 | 1000 00 |
| 16 | E. Brazeau..... | Employé civil..... | 19 Juillet 1887 | 8 Mai 1889 | 0 55 | 1000 00 |
| 17 | F. Lemieux..... | Barbier..... | 20 Nov. 1888 | 21 Mai 1889 | 0 50 | 1000 00 |
| 18 | Jos. Belhumeur..... | Cordonnier..... | 1 Août 1888 | 7 Juin 1889 | 0 50 | 1000 00 |
| 19 | U. Brabant..... | Cordonnier..... | 30 Août 1887 | 23 Juin 1889 | 0 45 | 1000 00 |
| 20 | A. Bélanger..... | Commis..... | 4 Juin 1889 | 29 Juillet 1889 | 0 45 | 1000 00 |
| 21 | N. Despatie..... | Couvreur..... | 24 Mai 1887 | 14 Août 1889 | 0 40 | 1000 00 |
| 22 | N. L. G. Belleau (Lévis)..... | Employé civil..... | 30 Oct. 1888 | 2 Sept. 1889 | 0 40 | 1000 00 |
| 23 | F. X. Drapeau..... | Plombier..... | 9 Oct 1883 | 24 Sept. 1889 | 0 40 | 1000 00 |
| 24 | F. St-Amour..... | Cordonnier..... | 25 Janv. 1887 | 16 Oct. 1888 | 0 40 | 1000 00 |
| 25 | C. Giard..... | Cordonnier..... | 2 Oct. 1888 | 23 Oct. 1889 | 0 35 | 1000 00 |
| 26 | F. Drapeau (Ste-Thérèse)..... | Bourgeois..... | 4 Sept. 1877 | 19 Nov. 1889 | 0 35 | 1000 00 |
| 27 | Ls Greffard..... | Menuisier..... | 16 Juillet 1889 | 28 Nov. 1889 | 0 35 | 1000 00 |
| 28 | D. Hamelin dit Laganière..... | Menuisier..... | 8 Oct. 1889 | 15 Janv. 1890 | 0 35 | 1000 00 |
| 29 | J. Tourville..... | Tailleur..... | 5 Avril 1887 | 18 Janv. 1890 | 0 35 | 1000 00 |
| 30 | A. Dupras..... | Charpentier..... | 9 Avril 1889 | 19 Janv. 1890 | 0 30 | 1000 00 |
| 31 | L. N. Carrière..... | Peintre..... | 2 Juillet 1889 | 25 Janv. 1890 | 0 30 | 1000 00 |
| 32 | E. Ferrara..... | Peintre..... | 20 Août 1889 | 31 Janv. 1890 | 0 30 | 1000 00 |
| 33 | I. Dragon..... | Tailleur..... | 1 Fév. 1888 | 6 Avril 1890 | 0 30 | 1000 00 |
| 34 | T. Castonguay..... | Hôtelier..... | 11 Juin 1889 | 13 Mai 1890 | 0 30 | 1000 00 |
| 35 | E. M. Bisailon..... | Voiturier..... | 13 Août 1889 | 26 Mai 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 36 | Eug. St-Cerny..... | Menuisier..... | 19 Avril 1887 | 31 Mai 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 37 | Ls Paquet (rachat)..... | Menuisier..... | 26 Juin 1887 | | 0 25 | 950 00 |
| 38 | Jos. Lacroix..... | Manufacturier..... | 2 Oct. 1888 | 17 Juillet 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 39 | Naz. Bourgoin..... | Entrepreneur..... | 8 Oct. 1889 | 23 Août 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 40 | Paul Deschambault..... | Boulangier..... | 18 Déc. 1888 | 7 Sept. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 41 | Frs Chenard (Lévis)..... | Mécanicien..... | 26 Nov. 1889 | 19 Sept. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 42 | Jos. Mercier..... | Entrep. menuisier..... | 20 Oct. 1877 | 8 Oct. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 43 | Bruno Delisle..... | Menuisier..... | 14 Mai 1889 | 14 Oct. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 44 | Adolphe Lecault..... | Menuisier..... | 26 Nov. 1889 | 20 Oct. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 45 | Bruno Guilbault..... | Cordonnier..... | 21 Nov. 1882 | 28 Nov. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 46 | Alex. Desève..... | Sec.-Trés., St-Henri..... | 26 Déc. 1888 | 4 Déc. 1890 | 0 25 | 1000 00 |
| 47 | M. Provençal (Québec)..... | Cordonnier..... | 13 Mai 1890 | 11 Déc. 1890 | 0 20 | 1000 00 |
| 48 | Elz. Bouthillier..... | Comptable..... | 1 Mai 1888 | 30 Déc. 1890 | 0 20 | 1000 00 |
| 49 | Urbain Lemieux (Québec)..... | Insp. de télégraphe..... | 24 Déc. 1889 | 22 Janv. 1891 | 0 20 | 1000 00 |
| 50 | S. Berthelet..... | Cloutier..... | 9 Avril 1889 | 27 Janv. 1891 | 0 20 | 1000 00 |
| 51 | O. Corriveau..... | Typographe..... | 21 Mai 1889 | 11 Mars 1891 | 0 20 | 1000 00 |

O. GIROUX

No. 1306 RUE ONTARIO

Coin de la rue Jacques-Cartier
MONTREAL.

Chaussures Françaises, Anglaises
et Américaines.

Spécialité :

Pages à la main fait sur commande

Parapages de tout genre fait avec le plus grand
soin et à des prix très réduits.

S.—M. O. Giroux est membre de la Société.

ARTHUR HETU

Membre des Artisans Can.-Français

Marchand de Chaussures

Ouvrage de pratique fait à ordre
et à prix réduits

Ouvrages Fins, pas de délais

109 RUE ST-LAURENT

Coin du marché, Montréal.

VALLEE & FRERE

Marchands-Tailleurs

Marchandises d'Étapes, Modes, Mercerie, etc., etc.

1139 Rue Ontario, coin de la rue Panet.

Telephone 6013.

Le succès de nos efforts passés, nous a donné
l'opportunité d'agrandir considérablement notre ma-
gasin et le placer au premier rang, la variété, la
largeur de notre assortiment et la modicité de nos
prix ne sont surpassées par aucune partie de la ville.
Rue Ontario est aujourd'hui l'égale de ses de-
voies. Quoique, tous nos départements soient au
premier plan, une attention spéciale vu leur importance,
nous les appelons aux suivants :

Département de Modes et Chapeaux, Confection
de Manteaux de Dames, Spécialité d'articles de
Lingerie, Département de Serges et Tweeds, Départe-
ment de Tapis et Prelarts, Département de Four-
niture de Maison.

Tous nos départements sont sous la direction de
bons expérimentés, tels que tailleur pour ha-
bit de messieurs, et surtout manteaux de dames.
Liste de chapeaux et de manteaux.

O. BERNIER

Marchand de Chaussures

Spécialité : Ouvrage de commande

100 RUE NOTRE-DAME, 1566

Prix obtenu à l'Exposition 1884.

V. LAPORTE & CIE

Tailleur chez G. GAGNON

1479 RUE Ste-CATHERINE

Coin de la rue Wolfe.

Toutes commandes exécutées dans les plus courts
délais à des prix très modérés.

S.—Spécialité : Manteaux pour Dames.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

PIGEON & BUREAU

Imprimeurs

Transporteront leur ateliers au

No. 1786 RUE STE-CATHERINE

Samedi prochain, le 11 courant

Où ils pourront faire toutes sortes d'impressions de
luxe, et autres.

F. X GERVAIS

Marchand-Tailleur

139½ Rue St-Laurent, Montréal.

Hardes-Faites constamment en Magasin. Toute
commande sera exécutée avec promptitude. Coupe
garantie. Aussi un assortiment complet de mer-
cerie, etc.

ED. F. G. DANIEL

(Ci-devant 1er asst. chez Laviolette & Nelson.)

PHARMACIEN - CHIMISTE

1564, Rue Notre-Dame

EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE

Telephone 2269. MONTREAL.

Membre de la S. A. C. F.

Aux Membres de la Société des Artisans

Tout membre de cette société qui fera ses achats
au Magasin du Bon Marché aura droit à un es-
compte de 5 pour cent et trouvera un assortiment
considérable de TAPIS, PRELARTS, TWEEDS,
ETOFFES A ROBES, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

Un tailleur de première classe est
attaché à l'établissement.

ODILON BASTIEN

951, 953, 955 rue St-Laurent

Coin de la rue St-J.-Bte. Tél. Bell 2123.

Jolicœur & Drolet

Marchands de Nouveautés

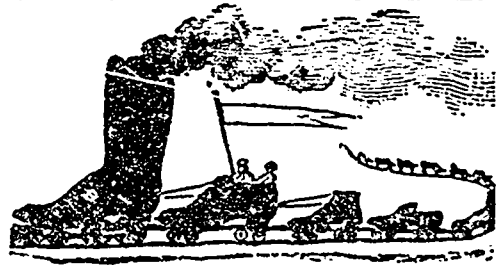
Spécialités de Tweeds Français, Anglais,
Ecoisais, Etc.

1203 RUE ONTARIO

Coin de la rue Beaudry

MONTREAL.

B. Drolet, tailleur, sollicite le patronage de ses
confrères de la Société des Artisans.



EXPOSITION SPECIALE

DE

CHAUSSURES pour DAMES

Haute nouveauté. Style Parisien, Anglais et
Américain. Ouvrage de première classe ainsi
qu'un stock considérable de chaussures pour
hommes et enfants chez

O. P. DE MONTIGNY,
1240 Rue Ste-Catherine,

Entre les rues BEAUDRY et VISITATION.

Leclerc & Lamarche

FABRICANTS DE

CORNICHES ET ORNEMENTS

EN TOLE GALVANISEE

COUVERTURES EN ARDOISE

Poseurs d'Appareils de Chauffage, à Eau Chaude
et à Vapeur, Plomberie, Gaz, Etc.

Bureau et atelier, 1465 rue Notre-Dame

Telephone Bell, 1885. MONTREAL.

M. J. Lamarche a été pendant 6 ans président
de la Société des Artisans.

GAUTHIER & FAUTEUX

Comptables et Agents d'Immeubles

(BLOC FERRIER)

1608 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Chambre No. 14.

Telephone Bell 2178.

Roussin & Gratton

CARROSSIERS

948 Rue ST-LAURENT

Montréal.

Tout ordre pour ouvrage neuf ou réparations
exécuté avec goût et promptitude.

Ouvrage garanti et à bas prix.

MM. Roussin et Gratton sollicitent le patronage
de leurs confrères de la Société.

J. P. Coutlée & Cie

1516 rue Notre-Dame, Montréal

(2ème porte de la rue Chaude)

A l'enseigne du triangle et des ciseaux rouges.

Marchands-Tailleurs

Spécialité : Confection d'habillements
pour messieurs.

Ont aussi en mains un assortiment considérable
de hardes faites, chapeaux, etc.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

Marchands-Tailleurs

1536 Rue Ste-Catherine

MONTREAL.

Assortiment complet de Tweeds Français,
Anglais, Ecoisais et Canadiens.

P. Gauthier

CARROSSIER

132 et 134 rue Visitation

MONTREAL.

Réparations faites avec le plus grand soin dans
le plus court délai.

TELEPHONE BELL 6910.

MAGASIN de L'OUVRIER

Ancienne Maison N. LARIVÉE.

Le Magasin de l'Ouvrier est reconnu pour le magasin du bon marché par excellence.

Ne manquez pas de visiter le MAGASIN DE L'OUVRIER avant d'acheter

Vos Tapis et Prelarts

Vos Tweeds de Printemps.

Toujours en mains des JOBS très avantageux dans toutes les lignes.

C. P. CHAGNON**2303 RUE NOTRE-DAME, 2303**

3e porte de la rue de la Montagne.

**M. DROUIN
CHAPELIER**

ET

MANCHONNIER PRATIQUE

EN GROS ET EN DERAIL

172 Rue St-Laurent

MONTREAL.

M Drouin a obtenu une médaille de bronze et un diplôme d'honneur à l'Exposition Coloniale et Indienne, à Londres en 1886.

T. A. Grothé**95 1/2 RUE SAINT-LAURENT**

Fabricant et Importateur de

**MONTRES, BIJOUTERIES,
HORLOGES****Argenteries, Binocles et Lunettes
en Or****Bijoux en Double Français et Américain****BIJOUX DE DEUIL***Marchandises de fantaisie, Crayons,
Plumes et Porte-plumes en Or.*

Cette maison faisant ses importations directes et fabriquant elle-même ses principaux produits peut rivaliser de bon marché avec les premiers établissements du pays.

M. Grothé sollicite le patronage de ses confrères de la Société.

N. LACHANCE**Confiseur et Marchand de Fruits****CIGARES, TABAC, ETC.**— *En Gros et en Détail* —**No. 1041 St-Laurent, Montréal.**

Telephone Bell 6586.

LE PLUS BEAU CHOIX DE

Tapis et Prelarts, à Montréal

à des prix défiant toute compétition

Au No. 1553 RUE STE-CATHERINE.

DÉPARTEMENT DES TWEEDS.

Ce département très suivi ne peut être surpassé par aucun tailleur.

HABILLEMENTS de tous prix faits à l'ordre, 25 pour cent meilleur marché que chez les tailleurs. Avec M. JOS. CHAREST, qui est attaché à la maison comme tailleur, nous pouvons garantir SATISFACTION COMPLETE.

Assortiment complet de Marchandises Sèches en général.

POUPART, DE ROUSSELLE & CORBEIL

Porte voisine de la Banque du Peuple

1553 Rue Ste-Catherine

NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS !

*A. R. Bourdeau*IMPORTATEUR des célèbres Chapeaux Marsland & Co., Christy & Co., Woodrow Sulton & Torkington, Lincoln & Bennett, etc.—**97 RUE ST-LAURENT.**

Désirez-vous être habillé élégamment? Si oui, allez chez

E. LEMIEUX, No. 3 Rue St-Laurent

où vous trouverez un assortiment de Tweeds Français, Anglais et Ecossais, dans les derniers goûts.

M. LEMIEUX a aussi en mains un immense choix d'articles pour messieurs tels que Chemises, Collets, Cols, etc., à des prix défiant toute compétition.

Arcand & Frères**111 Rue St-Laurent**

Coin de la rue Lagauchetière

MONTREAL.

Marchands de Nouveautés

SPECIALITÉ :

**Confection de manteaux pour
dames et habillements
pour messieurs.****UN SEUL PRIX**

J. A. ARCAND.

J. Z. ARCAND.

W. ARCAND, Tailleur.

A. DEMERS.

C. BRUNET.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**140 Grande RUE ST-LAURENT, Montréal****Ferblantiers, Plombiers, Couvreur et Po-
seurs d'Appareils de chauffage.**

Assortiment très varié et complet d'ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et le répare des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Wm. GRAVEL

MARCHAND DE

Chaussures et de Chapeaux

Par-dessus en Caoutchouc pour Dames.

No. 500 RUE RACHEL

En face du marché St-Jean-Baptiste.

MONTREAL.

Assortiment de Chapeaux de premier choix. Les formes sont les plus nouvelles. Les prix sont très modérés.

Assortiment complet de Chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Les prix sont les plus bas.

J. Perreault & Cie1^{er} porteurs de

Nouveautés Françaises, Anglaises et Américaines

EN GROS ET EN DETAIL

1497 Rue Notre-Dame, Montréal**UN SEUL PRIX**

Un Tailleur et une Modiste sont attachés à l'établissement.